



*Vivre bien entouré,  
dans un vrai chez soi !*

## **Ages & Vie en Ille-et-Vilaine - Maison partagées pour personnes âgées en perte d'autonomie.**

*A une époque où les besoins et les attentes en matière d'accompagnement des personnes âgées dépendantes évoluent rapidement, Ages & Vie propose en Ille-et-Vilaine, à Gévezé et Saint-Ouen-des-Alleux une troisième voie entre le domicile et la maison de retraite, qui valorise à la fois le maintien de l'autonomie, la communauté et le bien-être.*

Dans les communes où Ages & Vie s'implante, ce sont généralement deux maisons (parfois trois comme à Gévezé) comptant chacune huit chambres qui sont construites. Une maison a une superficie d'environ 380m<sup>2</sup>, elle est constituée d'un vaste espace central comprenant un salon, une salle à manger et une grande cuisine ouverte où les repas sont faits maison (avec l'aide des colocataires souhaitant participer). Les chambres, spacieuses (environ 30m<sup>2</sup>) sont toutes dotées d'une salle d'eau adaptée aux personnes à mobilité réduite et d'une entrée individuelle. Il est possible d'y vivre en couple, avec un animal de compagnie et chaque colocataire a la possibilité de personnaliser son espace selon ses goûts.

La colocation est au cœur du dispositif Ages & Vie : dans un cadre de vie à taille humaine, apaisant, sécurisant et intergénérationnel, des personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer seules, bénéficient d'un accompagnement selon leurs besoins (aide au lever, coucher, à la toilette, préparation des repas, ménage, entretien du linge, animations...). La vie en colocation chez Ages & Vie est une expérience unique, où chacun peut profiter de la compagnie des autres, partager des moments joyeux, et rompre avec la solitude.

Chaque demande est étudiée avec soin pour garantir une harmonie au sein de la colocation, en veillant à répondre aux besoins et attentes des personnes âgées et de leurs familles. Les aides auxquelles peuvent prétendre les colocataires sont l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), un crédit d'impôt pour l'emploi d'aides à domicile et les allocations logements.

L'une des forces d'Ages & Vie réside dans l'engagement de ses auxiliaires de vie : des professionnel(le)s, présent(e)s 7j/7 qui offrent un accompagnement adapté aux besoins des colocataires. Au-delà de l'accompagnement quotidien, ils et elles sont les garants du bien-être des colocataires et du dynamisme de la maison et proposent des animations variées (gym douce, peinture, activités musicales, ...).

*La colocation Ages & Vie représente un pont entre tradition et modernité, combinant le charme rassurant d'une vie en communauté à taille humaine et les avantages d'un accompagnement assuré par des professionnel(le)s présent(e)s 7j/7. En créant un environnement où les colocataires peuvent s'épanouir, partager et continuer à prendre des décisions à propos de leur quotidien, Ages & Vie réaffirme son engagement envers le bien-être et la dignité des aînés.*

Pour en savoir plus : 0801.07.08.09 (numéro vert) ou [www.agesetvie.com](http://www.agesetvie.com).

[Cliquez ici](#) pour télécharger des photos d'ambiance.